



Base du montant pour plus value

Par **BBPP**, le **27/03/2023** à **19:20**

Bonjour.

Je revends mon appartement acheté 192 200 € (compris FA à la charge du vendeur (11 098€).

Compris aussi 9600 € de meubles et équipements. + les FN.

Pour le calcul de la plus value quel montant dois-je prendre pour le prix d'achat déclaré ?

192 200€ ? ou $192\,200 - 11\,098 = 181\,102$ €

Bien que les FA ai été payé par le vendeur - j'ai tout de même tout payé ?

Merci

Par **Marck.ESP**, le **27/03/2023** à **19:31**

Bonjour

Il est fréquent que le vendeur prennent en charge les frais d'agence, mais pour les frais d'achat, c'est chose rare !

Le prix de revient est celui que vous avez déboursé. Habituellement on y ajoute les frais..voir ce lien

<https://www.notaires.fr/fr/immobilier-fiscalite/fiscalite-et-gestion-du-patrimoine/les-plus-values-immobilieres#toc-anchor-1>

Par **BBPP**, le **27/03/2023** à **20:01**

Bonsoir.

Merci pour ce retour.

Donc je dois indiquer comme **prix d'acquisition le total payé compris les frais d'agence =**

192 200 € + travaux effectués + FN.

Je vous remercie.